

## ANNEXE 4 - SECURITE EN SALLES DE SCIENCES

Les activités expérimentales jouent un rôle essentiel dans l'enseignement des sciences (physiques et chimiques et de la vie et la Terre).

Dès les premières séances de TP de l'année, les élèves peuvent être amenés à utiliser de la verrerie fragile (ampoule à décanter, ballon rodé, réfrigérant...), des appareils de chauffage (bec électrique, chauffe-ballon...), des produits chimiques (solvants organiques toxiques, inflammables, irritants...).

**Il est impératif pour la sécurité des personnes et du matériel que certaines règles de sécurité soient précisées et appliquées dès le début de l'année.  
Une grande discipline et une grande rigueur expérimentale sont exigées toute l'année.**

### Règles élémentaires de sécurité :

- ✓ Par mesure d'hygiène, il est interdit de manger ou de consommer des boissons dans la salle de TP.
- ✓ Le port de la blouse est obligatoire dès l'entrée en salle de TP de chimie et pour certaines séances indiquées par les professeurs en salle de TP de SVT
- ✓ Pour des raisons de sécurité, tout élève se présentant à ces séances sans blouse ne sera pas accepté.
- ✓ Cette blouse doit être en coton, de longueur raisonnable et à manches longues et portée dès l'entrée en salle.
- ✓ Les vêtements (blousons, gilets, casquettes ...) ne doivent pas être mis sur ou à côté des paillasse. Ils doivent être accrochés ou rangés à un endroit où ils ne risquent rien.
- ✓ Les élèves doivent manipuler avec la blouse fermée. Tous les vêtements flottants (écharpes ou autres) doivent être enlevés.
- ✓ Les cheveux longs doivent être attachés.
- ✓ Les élèves ne doivent prendre que le minimum d'affaires sur la paillasse.
- ✓ Au cours des manipulations, ils doivent ranger leurs affaires sous la paillasse. On ne doit jamais manipuler au-dessus d'un classeur ouvert, d'une trousse, d'une calculatrice ...
- ✓ Les sacs doivent être déposés au fond de la salle. Aucun objet ne doit encombrer les allées. Les tabourets ou les chaises doivent être rangés sous la paillasse afin de ne pas encombrer les allées. Les déplacements dans le laboratoire doivent être réduits au minimum.
- ✓ Les pictogrammes de sécurité doivent être connus. (voir document annexe fourni en début d'année et affichages dans les salles concernées)
- ✓ Pour chaque manipulation présentant un risque potentiel (signalé par le professeur), les élèves doivent mettre des lunettes de protection et/ou des gants. Pour certaines manipulations « dangereuses », même les personnes portant des lunettes correctives doivent se munir de lunettes de protection supplémentaires.
- ✓ Le port de lentilles de contact est déconseillé au laboratoire de chimie. De nombreux produits volatils (hydracides, dérivés halogénés) peuvent se dissoudre dans le liquide lacrymal sur lequel surnage la lentille et provoquer des irritations importantes (phénomène accentué avec des lentilles souples).
- ✓ Quand l'élève manipule avec des gants, il ne doit pas se toucher le visage ou toute autre partie du corps au cours de la manipulation.
- ✓ Il est formellement interdit de se servir des becs électriques ou d'une plaque chauffante en portant des gants.
- ✓ Il ne faut jamais sentir, toucher ou boire un produit chimique... Le pipetage à la bouche est interdit, même pour des produits réputés peu nocifs.
- ✓ Toute manipulation de produits chimiques présentant un risque doit être réalisée sous une hotte ventilée, avec vitres protectrices, (suivre les indications données par le professeur).
- ✓ Il est recommandé de se laver les mains avant de quitter la salle.
- ✓ Il convient d'être très attentif aux consignes (données par le professeur sur la fiche TP ou à l'oral lors de la séance) relatives à l'utilisation de matériel spécifique (verrerie, montages, branchements et appareils électriques...), et la conduite de certaines opérations (chauffage, lavage, vidange ...). L'élève manipulera tout matériel spécifique aux sciences avec précaution dans le respect des biens de l'établissement et le respect des règles d'utilisation et de sécurité spécifiques.
- ✓ Les paillasses doivent être rangées et nettoyées au cours de la séance et laissées propres et sèches en fin de séance.
- ✓ L'élève portera une attention particulière à la protection de l'environnement en utilisant les quantités et les concentrations les plus faibles possibles, et en utilisant les bidons de récupération des déchets chimiques prévus à cet effet. (suivre les consignes données par le professeur)

**UN INCIDENT, EST SOUVENT DÛ AU NON RESPECT DES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ. TOUT ÉLÈVE DOIT PENSER À SA PROPRE SÉCURITÉ AINSI QU'À CELLE DE TOUTE AUTRE PERSONNE PRÉSENTE DANS LA SALLE.**

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

*Lu et approuvé, le :*

SIGNATURE DE L'ÉLÈVE :

SIGNATURE DES PARENTS :